



Règlement et Cahier des Charges

Appel d'offres d'assistance technique pour
les activités de communication du projet

POCTEFA LINGUATEC-IA (EFA104/1)

*« Réseau transfrontalier de coopération
technologique en intelligence artificielle
appliquée aux langues pour la construction
d'une infrastructure linguistique
transpyrénéenne »*

Entité contractante : LO CONGRÈS PERMANENT DE LA LENGA OCCITANA.

Objectif du contrat : Attribuer le contrat d'assistance technique pour les activités de communication dans le cadre de l'action 2 du projet POCTEFA LINGUATEC-IA (EFA 104/1).

Date de publication : 05/09/2024

Date limite de soumission de offres : 22/09/2024 à minuit

Règlement et Cahier des Charges

Le présent document intitulé 'Règlement et Cahier des Charges' présente les conditions et modalités pour participer à l'offre d'assistance technique de communication du projet LINGUATEC-IA.

1. Description de l'appel

1.1. Objet

L'objectif de ce contrat est de couvrir les services d'assistance technique pour les activités de communication du projet LINGUATEC-IA « Réseau transfrontalier de coopération technologique en intelligence artificielle appliquée aux langues pour la construction d'une infrastructure linguistique transpyrénéenne » coordonné par ELHUYAR FUNDAZIOA.

Ce projet est financé par le programme Interreg POCTEFA 2021-2027 et est financé par le fonds FEDER.

1.2. Description du projet LINGUATEC-IA

Le projet *Réseau transfrontalier de coopération technologique en intelligence artificielle appliquée aux langues pour la construction d'une infrastructure linguistique transpyrénéenne - LINGUATEC-IA* (EFA n° 104/1) s'inscrit dans le cadre de la priorité P1 - Création d'un espace commun de la connaissance et de l'innovation, favorisant la transformation numérique et la croissance durable.

Le projet est la continuité du "Réseau d'excellence en technologies de la langue" créé dans le cadre du projet POCTEFA LINGUATEC (EFA227/16).

L'objectif principal du projet LINGUATEC-IA est de développer des connaissances en IA sur les nouveaux modèles linguistiques autorégressifs applicables aux langues à faibles ressources et leur utilisation pour progresser dans la numérisation des langues du territoire POCTEFA (aragonais, catalan, basque et occitan) et dans la construction d'une infrastructure linguistique et intelligente transfrontalière facilitant la communication entre les locuteurs des différentes langues et l'accès multilingue à l'information.

Le projet comprend 5 actions :

- Action 1. Gestion de projet.
- Action 2. Communication.
- Action 3. La recherche de nouvelles techniques d'IA pour réduire les exigences en matière de calcul et de données pour les langues pauvres en ressources.
- Action 4. Développer des ressources et des applications innovantes pour les langues du territoire POCTEFA.
- Action 5. Diffusion des résultats et consolidation du réseau transfrontalier d'organismes de référence en matière d'IA et de technologies de la langue.

Les résultats attendus du projet sont :

- Nouveaux algorithmes et architectures neuronales pour générer des modèles linguistiques autorégressifs adaptés à des régimes de calcul et des ressources linguistiques limités.
- Amélioration des systèmes de transcription, de traduction automatique neuronale et de synthèse vocale pour le basque, le catalan, l'occitan, l'aragonais et leurs variantes dialectales, combinés au français et à l'espagnol.
- Développement d'une plate-forme linguistique multilingue pour le sous-titrage et le doublage automatiques.
- Plate-forme-référentielle en ligne de ressources, technologies et applications pour les langues des Pyrénées.
- Consolidation du 'Réseau transfrontalier d'excellence en technologies linguistiques'.

Les principaux bénéficiaires seront :

- Les chercheurs et les professionnels travaillant dans le domaine des langues et de leur numérisation.
- Les entités publiques et privées qui pourront améliorer leurs services et les rendre accessibles dans différentes langues.
- Les citoyens qui pourront communiquer plus facilement dans un environnement multilingue.

Le consortium du projet est composé de 8 entités partenaires au total :

- Partenaire 1 (Chef de file du projet) : ELHUYAR FUNDAZIOA (Usurbil, Espagne).
- Partenaire 2: LO CONGRÈS PERMANENT DE LA LENGA OCCITANA (Billère, France)
- Partenaire 3: UNIVERSIDAD DEL PAÍS VASCO / EUSKAL HERRIKO UNIBERTSITATEA (Leioa, Espagne)
- Partenaire 4 : UNIVERSITÉ DE TOULOUSE 2 JEAN JAURES (Toulouse, France)
- Partenaire 5 : UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (Perpignan, France)
- Partenaire 6 : CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE (Talence, France)
- Partenaire 7 : DIRECCIÓN GENERAL DE POLÍTICA LINGÜÍSTICA DEL GOBIERNO DE ARAGÓN (Saragosse, Espagne)
- Partenaire 8 : UNIVERSITAT DE LLEIDA (Lérida, Espagne)

Toutes les entités partenaires contribuent financièrement à toutes les actions du projet et contribueront aux coûts communs de l'assistance technique, de la coordination, de la gestion et de la communication.

Le projet est financé par le Programme INTERREG POCTEFA 2021-2027 et le 65 % du budget est cofinancé par le FEDER. Le budget total du projet est 1.545.953,42 € (1.004.867,00 € montant FEDER).

Le projet commence le 01/01/2024 et se termine le 31/12/2026, pour une durée totale de 36 mois.

1.3. Contexte du contrat

Conformément à l'Accord de Collaboration pour la Répartition des Dépenses Communes signé par les Entités partenaires du projet EFA 104/01 LINGUATEC-IA de l'EPT, tous les partenaires confient à l'entité Partenaire 2, LO CONGRÈS PERMANENT DE LA LENGA OCCITANA (d'ici LO CONGRÈS) en tant

que pouvoir adjudicateur, la fonction d'organisme adjudicateur pour l'Assistance Technique pour l'Action n°2 Activités de Communication (Activités 2.1 et 2.2 Élaboration du plan de communication, site web, logo, manuel, outils de communication, brochure...vidéo réseaux sociaux).

LO CONGRÈS, conformément à sa législation en vigueur, réalisera toutes les formalités administratives relatives aux processus de passation de marchés publics de l'Assistance technique pour l'Action n° 2 Activités de communication, et signera le contrat avec l'entreprise adjudicataire au nom et pour le compte de tous les partenaires du projet EFA104/01 LINGUATEC-IA.

LO CONGRÈS s'engage à transmettre aux partenaires toute la documentation relative aux processus de passation des marchés.

Le chef de file (ELHUYAR) et LO CONGRÉS dirigent l'action, à laquelle tous les partenaires participeront activement.

2. Modalités de Participation

2.1. Calendrier

Date de publication de la consultation :	05/09/2024
Date limite de réception des candidatures :	22/09/2024 à minuit.
Date de sélection et communication du candidat final :	27/09/2024

2.2. Conditions de Participation

Type d'entité	Entreprises, organisations
Critère de solvabilité technico-professionnelle	Accréditation de la réalisation d'au moins 1 prestation réalisée du même type ou de la même nature que celle à laquelle correspond l'objet (travaux de communication de projets), dans le cadre d'appels européens ou internationaux, au cours des 3 dernières années. Les membres de l'équipe de travail doivent être titulaires d'un diplôme universitaire.
Critère de solvabilité économique-financière	La solvabilité économique et financière doit être suffisante pour assumer les risques découlant de l'exécution du contrat. Chiffre d'affaires des 3 dernières années supérieur à 24.668,49 € (50 % du montant du contrat).

2.3. Documents et Procédure de Soumission

La proposition doit être soumise en français.

La soumission des propositions se fera en deux phases :

Phase 1. L'envoi de proposition technique par courrier électronique à : b.dazeas@locongres.org

- La proposition doit être présentée en format PowerPoint en 15 diapositives maximum.
- La soumission doit comprendre les éléments suivants :
 - Présentation rapide du candidat.
 - Présentation de l'équipe de travail : CV de chaque membre de l'équipe, détaillant : qualifications, connaissances linguistiques, expérience dans les projets et programmes européens et de coopération transfrontalière.
 - Expérience antérieure de l'entreprise dans des services similaires.
 - Proposition de méthodologie et organisation des travaux.
 - Des exemples concrets de réalisations possibles.
 - Liste des travaux pouvant être réalisés avec le budget proposé.
 - Offre Économique.

Phase 2. Entretien (Par appel vidéo, 1 heure max).

- Présentation orale de la proposition appuyée par un PowerPoint.
- Série des questions et réponses.

2.4. Critères d'Attribution

La participation à la procédure d'attribution est ouverte aux personnes physiques ou morales dont l'objet ou l'activité est en rapport direct avec l'objet du marché, qui jouissent de la pleine capacité d'agir, qui ne sont pas frappées d'une interdiction de contracter, qui peuvent prouver qu'elles satisfont aux exigences de solvabilité énoncées ci-dessous, et qui disposent des ressources personnelles et matérielles nécessaires pour la bonne exécution des services.

Chaque candidature sera examinée et sera évaluée selon les critères et la pondération ci-après :

Critères qualitatifs (jusqu'à 45 points)

- a) Méthodologie et organisation des travaux (jusqu'à 15 points)
 - Méthodologie de travail (jusqu'à 10 points)
 - Planification et structure du travail (jusqu'à 5 points)
- b) Contenu des services (jusqu'à 30 points)
 - Description des services (jusqu'à 20 points)
 - Proposition de produits à livrer (jusqu'à 10 points)

Critères automatiques (jusqu'à 55 points)

a) Offre économique (jusqu'à 25 points)

La note est calculée à l'aide de la formule suivante :

$$P=K* (X/Y)$$

où :

- P: points attribués à chaque offre
- K: note maximale possible (25 points)
- X: offre la plus basse reçue
- Y: offre de l'entreprise évaluée

b) Configuration de l'équipe de travail et expérience (jusqu'à 30 points)

L'expérience dans les projets et programmes européens et de coopération transfrontalière: 3 points seront attribués pour chaque projet européen ou de coopération transfrontalière auquel chaque membre de l'équipe a participé dans ses activités de communication.

3. Description des Prestations

3.1. Spécifications Techniques

Le service consiste à assister le consortium du projet LINGUATEC-IA dans les activités de communication prévues dans le plan de travail du projet dans le calendrier convenu.

La prestation comprend la réalisation des services et la production des livrables.

Comme il s'agit d'un projet transfrontalier avec des partenaires français et espagnols, la communication avec les partenaires doivent être rédigés dans les deux langues officielles du programme POCTEFA (français et espagnol). Plus, la documentation et les produits livrables doivent être produits dans tous les langues inclus dans le projet LINGUATEC-IA (aragonais, catalan, basque, et occitan).

Activités de communication

Les activités de communication visent à susciter l'intérêt des groupes cibles, diffuser largement les 'solutions' développées dans le cadre du projet, faire connaître les activités et les résultats du projet.

Conformément aux indications et obligations du Manuel du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre POCTEFA 2021-2027, et afin de respecter le plan de travail du projet LINGUATEC-IA, le projet doit prévoir obligatoirement une action de communication (Action 2) avec 2 activités :

- Activité 2.1 Respect des obligations de communication du programme.
- Activité 2.2 Autres activités de communication propres au projet.

Activité 2.1 : Respect des obligations de communication du programme.

Le service de communication externe veillera à ce que le projet respecte les normes de visibilité de l'UE et les lignes directrices du programme POCTEFA. A cette fin, ils doivent s'assurer qu'ils effectuent les tâches suivantes :

- L'intégration d'informations du projet sur leur site web officiel et sur leurs médias sociaux.
 - Soutien à la création d'un lien pour accéder à la page web du projet sur le site web de chaque partenaire.
 - Soutien à l'inclusion d'informations sur le projet sur les sites web des partenaires.
- Conception d'une affiche du projet au format A3, qui sera distribuée aux partenaires et placée dans un endroit visible de l'organisation.
- Élaboration d'un plan de communication qui comprendra la stratégie, les groupes cibles de la communication et la diffusion du projet. Le type d'outils d'information et de communication sera établi pour chaque groupe cible.
 - Document définissant la stratégie du projet, les groupes cibles, les messages et les outils de communication et de diffusion.
- Définition et développement d'un site web du projet qui contiendra au moins des informations sur le projet et les organisations partenaires, l'avancement du projet et les résultats.
- Création et dynamisation de comptes dans les réseaux sociaux considérés comme intéressants pour diffuser l'activité et les résultats du projet.
- Production vidéo finale reprenant toutes les activités du projet.
- Présentation vidéo des résultats.
- Préparation de bulletins d'information. Lettre d'information annuelle présentant l'état d'avancement du projet.
- Communiqués de presse pour la communication des activités du projet, ateliers régionaux, et séminaire final. Coupure de presse finale avec apparition dans les médias.
- Réalisation d'un événement final de diffusion des résultats.
 - Ordre du jour de l'événement, invitation formelle aux médias, enregistrement des apparitions des médias.

Activité 2.2 : Autres activités de communication propres au projet

- Fournir un effort de diffusion à travers les réseaux sociaux, notamment par des articles, des publications et la participation à des conférences, pour atteindre le premier public cible (les chercheurs et professionnels dans le domaine des langues et de leur numérisation).
- Organiser des ateliers dans chacun des territoires participants pour atteindre les entités travaillant dans le domaine de la promotion et du développement des langues et les entreprises de médias locales,
- Utiliser le site web, les communiqués de presse et les articles pour atteindre le grand public.
- Créer et distribuer une lettre d'information annuelle destinée spécifiquement à l'écosystème POCTEFA.

Les tâches de communication doivent comprendre la conception de la stratégie de communication, la mise en œuvre du plan et le suivi.

3.2. Prix

Le budget maximum de l'appel d'offres pour les services (assistance technique pour les activités de communication du projet LINGUATEC-IA) à contracter est de **QUARANTE-NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE-SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-HUIT CENTIMES (49.336,98 €)**, TVA non comprise.

3.3. Durée du contrat

Le délai d'exécution des travaux court à partir de la date indiquée dans le contrat à formaliser et se termine le 31 décembre 2026.

4. Obligations

4.1. Cession du contrat à des tiers

La cession du contrat à des tiers n'est pas autorisée.

4.2. Propriété intellectuelle et confidentialité

La partie contractante acquiert tous les droits d'exploitation économique dans toute l'étendue du territoire et du temps.

Tous les documents établis et les travaux effectués pour l'exécution du présent contrat, à quelque stade que ce soit, sont la propriété exclusive du partenariat du projet.

4.3. Protection des données

Les données à caractère personnel doivent être traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données / RGPD).

5. Contact et Informations Complémentaires

5.1. Contact pour Informations

Si vous avez besoin d'éclaircissements, veuillez contacter LO CONGRÈS PERMANENT DE LA LENGA OCCITANA

Benoît Dazéas :

Tél.: +33 (0)5 32 00 00 64

e-mail: b.dazeas@locongres.org